Vade-mecum à l'attention des parents – 2026-2027

BIENVENUE

École **F**ondamentale **A**nnexée **Woluwe Saint-Lambert**

IMPLANTATION DU BEMEL



√ Section maternelle à partir de **2,5 ans**

Nous avons regroupé, dans ce petit livret, les renseignements et recommandations qui nous paraissaient utiles et importantes .

Nous vous demandons d'accorder quelques minutes afin d'en prendre connaissance et nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à des questions éventuelles.
Gardez -le tout au long de l'année scolaire .





MOT DE LA DIRECTION

Chères familles, chers élèves,

Le rideau se lève sur une nouvelle année scolaire,
une année qui s'annonce riche en découvertes, en émotions et en beaux projets.

Nous sommes heureux d'accueillir les nouvelles familles qui rejoignent notre école et souhaitons à chacune d'entre elles la bienvenue.
À celles qui nous accompagnent déjà depuis plusieurs années, nous adressons nos plus sincères remerciements pour leur confiance et leur fidélité.
Cette année, notre fil conducteur nous entraînera dans l'univers fascinant de **l'histoire du cinéma**.

Comme au cinéma, chacun tient un rôle essentiel :
-les élèves, curieux et enthousiastes ;
-les enseignants, passionnés et engagés ;
-les parents, partenaires précieux ;
-et toute l'équipe de l'école, réunie autour d'un même objectif : permettre à chaque enfant de grandir, de s'épanouir et de réussir.

Des premiers films muets aux œuvres d'aujourd'hui, nous voyagerons à travers les époques . Au fil des projets, les élèves exploreront les coulisses du cinéma, les métiers qui le font vivre, les techniques qui donnent vie aux histoires et les artistes qui ont marqué son histoire.
À travers ce thème, nous souhaitons éveiller leur curiosité, développer leur créativité, encourager leur esprit critique et leur faire découvrir que chaque histoire est une invitation à observer le monde avec un regard nouveau.

Parce qu'une belle aventure ne se construit jamais seul, nous comptons sur la collaboration et le soutien des familles.
Ensemble, nous continuerons à accompagner chaque enfant sur le chemin de l'apprentissage, dans un climat de confiance, de respect et de bienveillance.

Alors, installons-nous confortablement, ouvrons grand les yeux, laissons parler notre imagination...
Le film de cette nouvelle année est prêt à commencer, et chacun d'entre nous en sera un acteur indispensable.
Nous vous souhaitons une merveilleuse année scolaire, riche en apprentissages, en découvertes, en créativité et en réussites.
Belle rentrée à toutes et à tous… et que le spectacle commence !

N.Roosens
Directrice- section fondamentale

l'HORAIRE

L'école est accessible tous les jours **dès 7h45 jusque 18h00**.

Chaque jour , les cours commencent **à 8H25.**
Du lundi au jeudi , les élèves terminent leur journée scolaire **à 15H15 .**
Le vendredi , la fin des cours est anticipée **à 14H25.**
Le mercredi , les cours se déroulent uniquement en matinée de **8H25 à 12H10**

Journée scolaire	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
début	8H25	8H25	8H25	8H25	8H25
fin	15H15	15H15	12H10	15H15	14H25

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école et le fonctionnement correct de la classe.

Les garderies extra-scolaires et parascolaires sont prises en charge par DYNAMIX23
Les enfants peuvent rester jusque 18h00 , leur permettant de participer à diverses activités ludiques et/ou sportives après l'école. Les tarifs sont donnés à la fin de ce feuillet d'informations.

Un accueil est également assuré dès 7H45 pour les enfants dont les parents travaillent .

Parking

Les emplacements parking sont destinés uniquement au personnel de l'école.
Merci de ne pas y stationner !

ROI Règlement d'ordre intérieur

Un nouveau Règlement d'ordre intérieur a été rédigé par notre établissement et validé par notre Pouvoir Organisateur.
Compte tenu du nombre important de pages que comporte ce document, et dans un souci de limiter notre consommation de papier et de réduire notre impact environnemental, nous avons choisi de vous le transmettre sous format numérique.
Vous pouvez y accéder facilement en scannant le QR code ci-contre.
Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement et vous remercions pour votre compréhension ainsi que pour votre collaboration.



REPAS ET COLLATION

À midi

2 possibilités s'offrent à vous :

- Votre enfant rentre à midi. Vous pouvez venir le chercher à 11H40. **Votre enfant reviendra à l'école entre 13h15 et 13h30.**
- Votre enfant reste à l'école durant le temps de midi.

Aucun paiement n'est demandé pour ce temps extrascolaire**.**

Le repas de midi … 2 formules :

- Les **tartines** apportées de la maison dans une boite. Éviter l'aluminium qui n'est ni bon pour la santé ni pour la nature.
- Le **repas chaud*** au prix de 3€ (maternelle)

Les repas sont à payer au préalable UNIQUEMENT par virement bancaire
en utilisant la communication structurée propre à votre enfant. (voir fin du livret)

*Le menu est affiché aux valves de l'établissement et sur le site.

- Possibilité de commander tous les jours un repas végétarien – à préciser au moment du paiement.

La collation

Les collations du matin seront saines et zéro déchets .
Voici un exemple de planning hebdomadaire :

LUNDI : FRUITS
MARDI : PRODUIT LAITIER
MERCREDI : légumes /fruits secs
JEUDI : « en folie » recettes maisons comme
Mini muffins ou barres de céréales
VENDREDI : TARTINES



Pour les boissons, préférez l'eau dans une gourde réutilisable .
Ces habitudes favorisent la santé et un mode de vie durable .

À l'école … mais en bonne santé !

En collectivité, les enfants sont souvent victimes de virus. L'école n'accueillant pas les enfants malades (sauf rhume), prévoyez un « plan B » pour les faire garder.

Une fiche signalétique de votre enfant devra être complétée. Veuillez donner les coordonnées exactes et précises pour pouvoir vous joindre en cas de nécessité.

En section maternelle, il n'y a pas d'obligation scolaire en M1 et M2, vous ne devez donc pas apporter un certificat médical.
Toutefois si votre enfant présente des symptômes de maladies contagieuses, nous pourrions vous demander d'apporter de la part d'un médecin une attestation de non-contagion.

Attention !!! Depuis le 1er septembre 2021, l'obligation scolaire a été avancée à 5 ans. Votre enfant de 3e maternelle est donc tenu d'être présent tous les jours. Toute absence devra être justifiée par un motif écrit.
Vous recevrez via la farde d'avis, 10 justificatifs d'absence à compléter. Ceux-ci devront être complétés et remis pour toute absence de 1 à 3 jours.
Au-delà de 3 jours, un certificat médical sera obligatoire.

Tout retard de + d'une demi-heure est considérée comme 1 demi-jour d'absence et devra donc être justifié par écrit .

Les absences injustifiées (sans motif valable) seront déclarées à l'administration à la fin de chaque mois . Afin d'éviter tout désagrément , veuillez envoyer copie du certificat médical à la direction et à l'enseignante si l'absence dépasse 1 semaine .



COMMUNICATION – cartable

Dans mon cartable , il y **aura toujours :**

Maternelle :

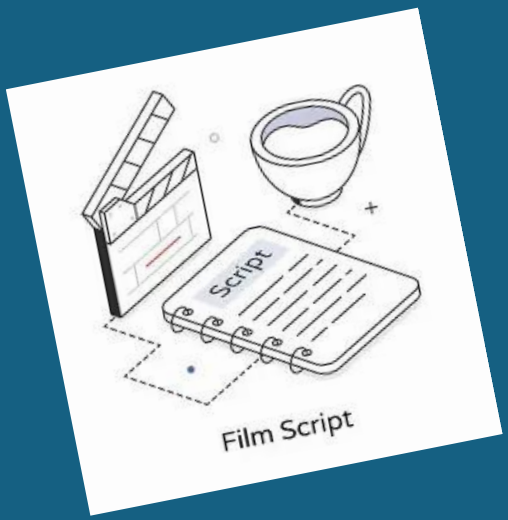
- √ la farde d'avis
- √ la boite à tartines ou collation saine
- √ mouchoirs

Afin d'être certains que la communication passe correctement, nous vous demandons de vous connecter à la plateforme classdojo.
Vous recevrez les informations via l'enseignante de vote enfant.

Matériel scolaire -fournitures

Depuis cette rentrée scolaire , les mesures de « gratuité scolaire » sont d'application pour tous les élèves de maternelle à la 6e primaire .
Ceci signifie que les frais afférents au fonctionnement et à l'équipement des écoles ainsi qu'à la distribution de manuels et fournitures scolaires sont pris en charge par l'école.
La « gratuité scolaire » ne concerne pas les frais de sorties scolaires, culturelles et sportives ni les frais pour les temps extra-scolaire.

en section maternelle : Il est demandé aux parents de fournir un petit cartable , un change complet ainsi qu'une couverture (sieste)
Pour l'école primaire : Il est demandé aux parents de fournir un cartable , une trousse , une boite de mouchoirs



A l'école … pensez PRATIQUE !

Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux, en classe,…) et parfois salissantes (peinture, collage..) il est important de les habiller de façon pratique avec **des vêtements qu'ils sont capables de mettre et d'enlever seul** … éviter les bretelles, les salopettes (pour nos plus jeunes) et les vêtements que vous craignez d'abimer.

En cas de perte, les vêtements retrouvés seront placés dans le préau et facilement accessibles aux enfants. Mais pour éviter ces désagréments, **pensez à inscrire le nom & prénom de votre enfant sur tous les vêtements et sacs** (pull, manteau, tenue et chaussures de gym,…).

Cours de PSYCHOMOTRICITE

En section maternelle , deux périodes de psychomotricité sont données par semaine à tous nos élèves . L'horaire vous sera communiqué par les enseignantes .

Activités culturelles, sportives, sorties …

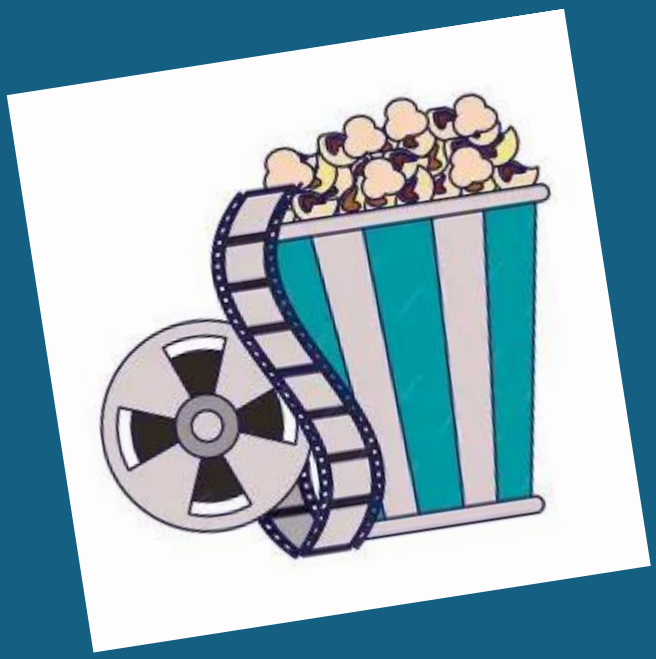
Durant l'année scolaire, les enseignants ont prévu des sorties ou activités à l'école. L'école intervient pour certaines sorties ou activités.
Toutefois , une intervention vous sera également demandée. Celle-ci n'excédera pas 55 euros sur l'année.

La participation à ces activités est considérée comme période normale de cours et tout refus de la part des parents doit être dûment justifié. S'il ne part pas, l'enfant doit venir à l'école durant cette période.



Prévision de frais

	M1 –M3	P1-P2	P3-P4	P5-P6
Sorties liées au projet d'établissement	max 55€	max 55€	max 55€	max 55€
Classes de découvertes et dépaysement	/	/	/	/
T-shirt gymnastique et piscine	/	T-shirt turquoise +short foncé +pantoufles gym Maillot + bonnet	T-shirt turquoise +short foncé +pantoufles gym Maillot + bonnet	T-shirt turquoise +short foncé +pantoufles gym Maillot + bonnet
Frais de garderie (si inscription)	Voir détails et tarifs fin feuillet	Voir détails et tarifs fin feuillet	Voir détails et tarifs fin feuillet	Voir détails et tarifs fin feuillet
Repas chauds (si inscription)	3 €/jour	3,80€/jour	3,80€ /jour	3,80€/jour



Utilisation du GSM

Conformément au décret Glatigny entré en vigueur en janvier 2025 , nous vous informons que l'utilisation du téléphone portable (GSM) est strictement interdite dans l'enceinte de l'école (CAMPUS) , et ce pour tous les élèves, durant toute la journée scolaire , y compris les récréations et le temps de midi .

! **Pourquoi cette interdiction ?**

Cette mesure vise à :

- √ favoriser un climat propice aux apprentissages
- √ renforcer la qualité des relations sociales entre les élèves
- √ protéger les enfants des risques liés à une utilisation non encadrée des écrans et des réseaux sociaux

Δ sanctions en cas d'utilisation

En cas de non-respect de cette règle :

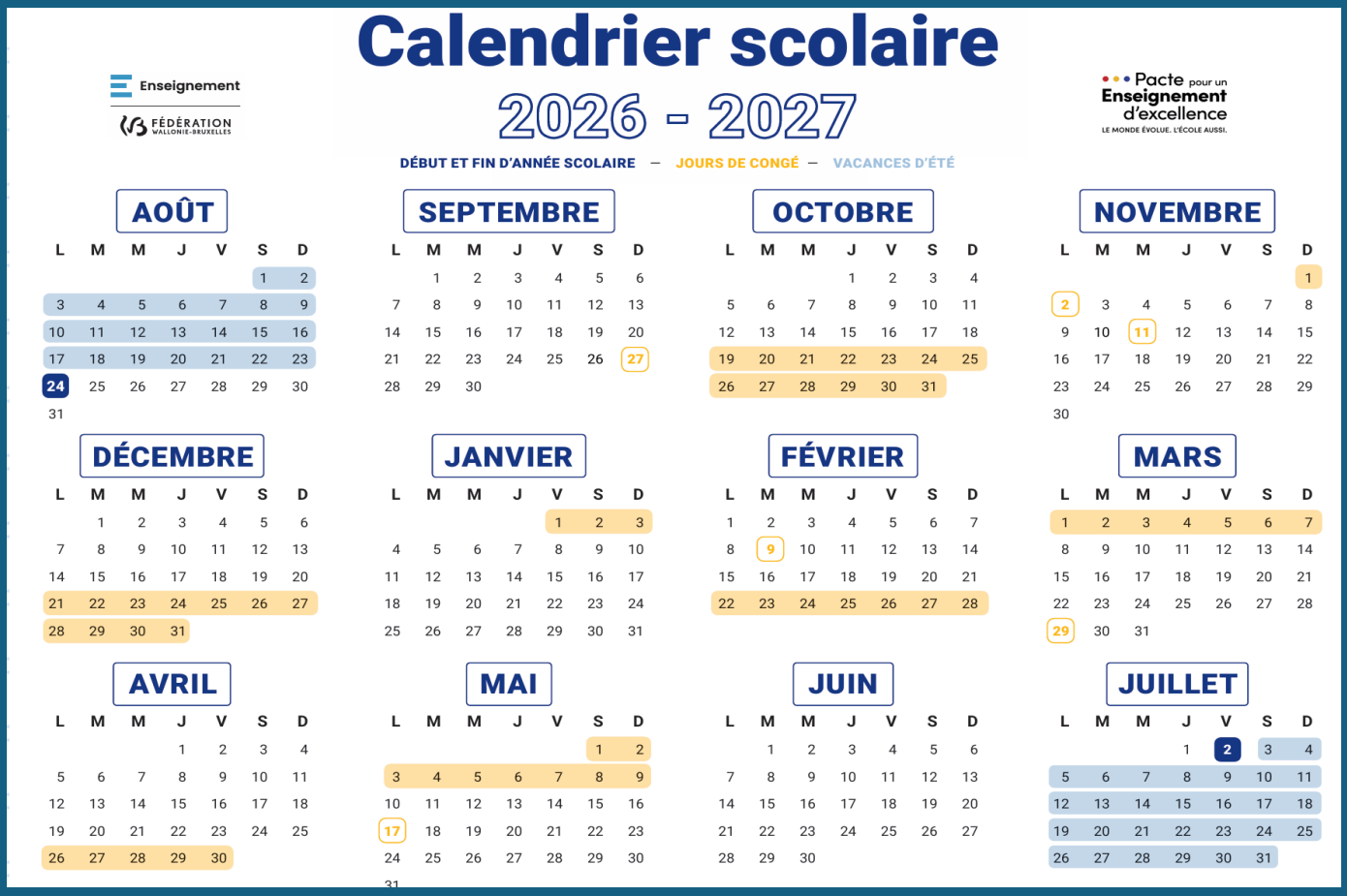
- √ Le GSM sera immédiatement confisqué par un membre de l'équipe éducative.
- √ Les parents devront venir le récupérer à l'école.
- √ En cas de récidive , des sanctions pourront être prises , conformément au ROI .
- √ Si des photos , vidéos ont été enregistrées , celles-ci devront être effacées

En cas de besoin urgent :

Pour toute situation nécessitant une communication avec votre enfant pendant la journée , veuillez contacter le secrétariat de l'école.



Liste des congés



Rentrée scolaire	Lundi 24 aout 2026
Fête de la Communauté française	Dimanche 27 septembre 2026
Vacances d'automne (Toussaint)	Du lundi 19 octobre 2026 au dimanche 1er novembre 2026
Fête des morts	Lundi 2 novembre 2026
Jour de l'Armistice	Mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Mardi gras	Mardi 9 février 2027
Vacances de détente (Carnaval)	Du lundi 22 février 2027 au dimanche 7 mars 2027
Lundi de Pâques	Lundi 29 mars 2027
Vacances de printemps (Pâques)	Du lundi 26 avril 2027 au dimanche 9 mai 2027 **Note** : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 6 mai 2027
Lundi de Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Les vacances d'été débutent le	Samedi 3 juillet 2027

DATES IMPORTANTES

- **Réunion des parents maternelle**
 - VENDREDI 4 septembre (réunion collective) 14H30
 - Lundi 11 janvier sur rendez-vous entre 15H30 et 18H00
- Passage du photographe à l'école : le mercredi 20 janvier

- **MOMENTS FESTIFS : Une Fancy Fair commune pour renforcer nos liens !**

*Cette année, nous souhaitons franchir une nouvelle étape en rapprochant nos deux implantations à travers l'organisation d'une **Fancy Fair commune**, qui se déroulera sur l'implantation principale **le samedi 17 avril**.*

Ce moment festif sera l'occasion de rassembler les élèves, les familles et l'ensemble de l'équipe éducative dans un esprit de convivialité et de partage. Nous sommes convaincus que ces rencontres contribuent à renforcer les liens entre les deux implantations et à construire une véritable dynamique de communauté autour de notre école.

Nous espérons sincèrement vous y accueillir très nombreux afin de faire de cette journée une belle réussite pour tous !

Par ailleurs, des moments plus spécifiques, réservés à la petite implantation, seront également organisés au cours de l'année. Les dates et les modalités de ces activités vous seront communiquées ultérieurement.

Toute l'équipe se réjouit de partager ces beaux moments avec vous.

- **Journées de formation** : attention ! pas de garderie organisée par l'école :
 - le jeudi 8 octobre 2026
 - Lundi 1 er avril et 2 avril 2027

Secrétariat

Je suis **Madame Maria** et je suis là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.
Vous avez une question concernant votre inscription, besoin d'un document administratif, un changement d'adresse à signaler ou toute autre demande ? N'hésitez pas à me contacter, je serai ravie de vous aider et de vous guider.
Pour que je puisse traiter votre demande le plus rapidement possible, pensez à indiquer dans votre message votre nom, votre prénom ainsi que toutes les informations utiles concernant votre situation.
Au plaisir de vous accompagner et de répondre à vos questions !



Pour nous joindre :

02 / 776.82.68

direction.fondamental@arwsl.be (direction)
paez.m@arwsl.be (secrétariat)

http://www.fondamental.arwsl.be

Facebook : ARWSL fondamental
Instagram : arwsl.f

ACTIVITES SCOLAIRES , SORTIES , visites

Afin d'enrichir les apprentissages et les découvertes pour nos élèves , des activités , des sorties et des visites seront organisées tout au long de l'année .
Comme indiqué dans le Vade-mecum, un montant maximum vous est demandé de 55 euros pour toutes les activités de l'année scolaire.
Un décompte détaillant les sorties et prix vous sera transmis trimestriellement.

Si vous le souhaitez , vous pouvez choisir un étalement du paiement comme suit :

- Je paie 55€ avant le 30 septembre
- Je paie 30 € avant le 30 septembre et 25 € avant le 20 décembre .

Vous recevrez un document pour le paiement reprenant la communication structurée liée à votre enfant.



CONCERNE : inscription et paiement repas chauds – restaurant scolaire

REPAS CHAUDS –

Les repas sont cuisinés et préparés à l'école . **Ils sont au prix de 3.00 € /repas au maternelle et 3,80 € repas en primaire** . Les repas sont à régler **au préalable uniquement** par virement bancaire en utilisant la communication structurée indiquée sur le virement reçu au nom de votre enfant.
Nous vous demandons de payer par périodes complètes , un relevé vous sera transmis à la fin de chaque période. **Dès réception du relevé , merci de payer endéans les 2 jours ouvrables , faute de quoi le repas ne sera pas servi à votre enfant.**
Possibilité d'obtenir un repas végétarien . A mentionner lors du paiement .
Attention : pas de repas chaud le mercredi !

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant , veuillez régler pour le 29 aout au plus tard la première période.

Informations pour le paiement : (à garder précieusement)
Numéro de compte : ASBL ECOLIBRI BE16 0689 4973 1774
Communication STRUCTUREE liée à votre enfant (inscrite sur le document nominatif de votre enfant)

	périodes	Montant maternel	**Montant primaire**	**A payer pour le … ou au plus tard 2 jours ouvrables après réception du relevé .**
1	**Du 24/08 AU 25/09 20 repas**	60	**76**	**29 août**
2	**Du 28/09 AU 17/11 20 repas**	60	**76**	**2 octobre**
3	**Du 19/11 AU 05/01 20 repas**	60	**76**	**21 novembre**
4	**DU 07 /01 AU 11 /02 20 repas**	60	**76***	**10 janvier**
5	**DU 12/02 AU 06/04 20 repas**	60	**76**	**15 février**
6	**Du 08/04 AU 27/05 20 repas**	60	**76**	**10 avril**
7	**Du 28/05 AU 29/06 19 repas**	57	**72,2**	**30 mai**

PARASCOLAIRE – DYNAMIX23

Toutes les informations concernant leurs activités parascolaires et les informations organisationnelles sont sur leur site : www.dynamix23.be

DYNAMIX 23

www.dynamix23.be
info@dynamix23.be
+32 (0)2 767 10 12



Année scolaire 2025/2026

Ecole maternelle du BEMEL
Rue du Bemel 122
1150 Bruxelles

HORAIRES & TARIFS

Lundi - Mardi - Jeudi		
Matin	de 7h45 à 8h15	Accueil : 0,85 € / jour / enfant
Matin	de 8h15 à 8h30	Accueil GRATUIT
Midi	de 12h30 à 13h30	**Activités Parascolaires (M2 - M3)**
Après-midi	entre 15h10 & 15h25	Accueil GRATUIT
Après-midi	entre 15h25 & 16h25	Accueil : 0,052 € / minute / enfant - Tranche 1
Après-midi	entre 16h25 & 18h00	Accueil : 0,014 € / minute / enfant - Tranche 2
Après-midi	de 15h30 à 16h30 & 16h30 à 17h30	**Activités Parascolaires**
Mercredi		
Matin	de 7h45 à 8h15	Accueil : 0,85 € / jour / enfant
Matin	de 8h15 à 8h30	Accueil GRATUIT
Midi	de 12h05 à 12h20	Accueil GRATUIT
Après-midi	entre 12h20 & 13h20	**Temps de midi :** Accueil : 0,052 € / minute / enfant
Après-midi	entre 13h20 & 18h00	Accueil : 0,020 € / minute / enfant
Après-midi	de 13h30 à 14h30 & 14h30 à 15h30	**Activités Parascolaires**
Vendredi *(après-midi)*		
Après-midi	entre 14h30 & 14h45	Accueil GRATUIT
Après-midi	entre 14h45 & 15h25	Accueil : 0,040 € / minute / enfant - Tranche 1
Après-midi	entre 15h25 & 16h25	Accueil : 0,052 € / minute / enfant - Tranche 2
Après-midi	de 16h25 à 18h00	Accueil : 0,020 € / minute / enfant - Tranche 3
Après-midi	de 14h45 à 15h45 & 15h45 à 16h45	**Activités Parascolaires**

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h25 le lundi, mardi et jeudi, 14h45 le vendredi et 12h20 le mercredi en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ et facturés !


The End